

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2007-08-13 Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sis au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 13<sup>e</sup> jour du mois d'août deux mille sept à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre de Savoye à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Pierre de Savoye,  
Mesdames les conseillères : Monique Tardif, (absente)  
Chantale Hamelin,  
Esther Savard, (absente)  
Messieurs les conseillers: Jean-Louis Turcotte,  
Benoit Lavallée,  
Roland Labrie.

Madame Danielle M. Bédard, directrice administrative est également présente.

**Rés.1800-08-2007 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption des procès-verbaux des 9 et 16 juillet 2007
5. Adoption des comptes à payer
6. Adoption règlement modifié relatif au stationnement
7. Avis de motion, règlement en matière de contrôle et de suivi budgétaire
8. Vente de terrain à monsieur Christian Tremblay
9. Autorisation de paiement, projet des sources
10. Acquisition de jeux pour les parcs
11. Renouvellement du contrat secrétaire réceptionniste

12. Prolongement de l'embauche d'un employé voirie
13. Résiliation bail Église Biblique Baptiste du Fleuve
14. Ouverture du centre des loisirs, OTJ
15. Inscription au colloque de zone 20 – 21 septembre
16. Période de questions sur les sujets traités.
17. Levée de l'assemblée

**Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 6 août 2007. (du 4 juillet au 6 août 2007)**

**Rés.1801-08-2007 Adoption du procès-verbal du 9 juillet 2007**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté à l'unanimité;

**QUE** le procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Portneuf du 9 juillet 2007 soit accepté tel que présenté.

**Rés. 1802-08-2007 Adoption du procès-verbal du 16 juillet 2007**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Portneuf du 16 juillet 2007 soit accepté tel que présenté.

**Rés.1803-08-2007 Adoption des comptes à payer.**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 287 619,75 \$.

Liste des comptes à payer	176 674,80 \$
Liste des chèques émis	33 552,05 \$
Liste transaction internet	15 907,85 \$
Liste des salaires	61 485,05 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice administrative, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

---

Danielle M. Bédard directrice administrative

**Rés.1804-08-2007 Adoption règlement modifié relatif au stationnement**

Considérant que les membres du conseil ont tous reçu ce projet de règlement au plus tard deux jours juridiques avant la séance de ce conseil, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Lavallée et adopté à l'unanimité;

**QUE** le règlement « Règlement RMU-04-01 relatif au stationnement » soit adopté.

**Rés.1805-08-2007 Avis de motion, règlement en matière de contrôle et de suivi budgétaire**

Je, Benoit Lavallée conseiller, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine session, un règlement en matière de contrôle et de suivi budgétaire.

**Rés.1806-08-2007 Vente de terrain à monsieur Christian Tremblay**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf vende une partie du lot 2 980 765 situé sur la rue Lucien-Thibodeau, d'une superficie approximative de  $\pm 1\,608$  mètres carrés ( $\pm 17\,300$  pieds carrés), à raison de 1.61\$ le mètre carré (0.15\$ le pied carré), à monsieur Christian Tremblay, propriétaire de Cantine Mobile Portneuf Ouest Inc.

**QUE** les frais de bornage seront assumés par l'acquéreur.

**QUE** monsieur le maire et la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, le contrat de vente immobilier de ce terrain.

**Rés.1807-08-2007 Autorisation de paiement, projet des sources**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise un huitième paiement à la Cie Wilfrid Allen Ltée pour les travaux d'aménagement aux sources, tel que recommandé par Génivar, au montant de 2 505.83 \$ taxes incluses.

**Rés.1808-08-2007 Acquisition de jeux pour les parcs**

**Attendu qu'**une subvention de  $\pm 17\,000$ , \$ a été consentie, par le Pacte rural, aux fins d'acquérir des jeux pour les loisirs;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 24 638,98\$ taxes incluses, pour l'acquisition de différents jeux à être installés dans les parcs municipaux.

**Rés.1809-08-2007 Renouvellement du contrat secrétaire réceptionniste**

Considérant que le contrat de la secrétaire réceptionniste se termine le 31 août prochain;

Considérant le fait d'être en processus de négociation d'une convention collective;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf prolonge le contrat de la secrétaire réceptionniste, madame France Jobin, jusqu'à la signature de la convention collective.

**Rés.1810-08-2007 Prolongement de l'embauche d'un employé voirie**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal prolonge le contrat de monsieur Roger Doucet pour la période du 27 août au 22 septembre 2007 aux mêmes conditions que la résolution #1777-06-2007.

**Rés.1811-08-2007 Résiliation bail Église Biblique Baptiste du Fleuve**

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Lavallée et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la résiliation du bail intervenu entre la ville et l'Église Biblique Baptiste du Fleuve en date du 1<sup>er</sup> septembre 2007.

**Rés.1812-08-2007 Ouverture du centre des loisirs, OTJ**

Considérant que l'horaire de l'ouverture du centre des loisirs se termine le 26 août prochain;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal propose l'ouverture du centre des loisirs (OTJ) selon quatre (4) périodes :

**Période 1 :** Première semaine du mois de janvier à la fin de la 2<sup>ème</sup> semaine complète du mois d'avril;

Dimanche	13h00 à 16h30	18h00 à 21h00
Lundi au jeudi		18h00 à 21h00
Vendredi		18h00 à 22h00
Samedi	13h00 à 16h30	18h00 à 22h00

**Période 2 :** Début de la 3<sup>ème</sup> semaine d'avril à la fin de la dernière semaine du mois de juin;

Dimanche au jeudi	18h00 à 21h00
Vendredi et samedi	18h00 à 22h00

**Période 3 :** Première semaine du mois de juillet à la fin de la dernière semaine du mois d'août;

Dimanche au samedi	19h00 à 22h00
--------------------	---------------

**Période 4 :** Première semaine du mois de septembre à la dernière semaine du mois de décembre;

Dimanche	13h00 à 16h30	18h00 à 21h00
Lundi au jeudi		18h00 à 21h00
Vendredi		18h00 à 22h00
Samedi	13h00 à 16h30	18h00 à 22h00

**Rés. 1813-08-2007 Inscription colloque de zone 20 – 21 septembre**

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Lavallée et adopté à l'unanimité;

**QUE** mesdames Danielle M. Bédard et France Marcotte soient inscrites au Colloque de zone la Capitale qui se tiendra à Québec les 20 et 21 septembre au coût de 90,\$ par personne.

Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

**Levée de l'assemblée**

Monsieur le conseiller Roland Labrie demande la levée de l'assemblée à 20h40.

---

Maire

---

Directrice administrative